

LES SYNTHÈSES DE L'O.R.S. Fiche n°18 – Mai 2007

Etat de santé de la petite enfance en Creuse Exploitation des certificats de santé du 9^{ème} mois Analyse triennale (enfants nés en 2003-2004-2005)

Rapport N°144-H – Mai 2007

Exploitation réalisée par l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE du LIMOUSIN : Dr Jean-Pierre FERLEY, Béatrice ROCHE-BIGAS
à partir des données colligées et saisies par le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : Dr Béatrice SAGOT, Annie FRETY
Une étude du CONSEIL GENERAL de LA CREUSE, DIRECTION de la FAMILLE et de la JEUNESSE - Pilotage : Mme Marie-Françoise FOURNIER, Dr B SAGOT



Depuis 2003, l'ORS du Limousin exploite, à la demande du Conseil Général de la Creuse (Direction de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de PMI, les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés et saisis par ce service : certificats de santé du 8^{ème} jour (CS8), du 9^{ème} mois (CS9), du 24^{ème} mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4). Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable outil d'aide à la décision (malgré l'absence de données nationales comparatives pour le certificat de santé du 9^{ème} mois) permettant de pointer les problèmes existants et de décliner territorialement les indicateurs colligés de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des analyses cartographiques proposées.

L'exploitation des 2 689 certificats de santé du 9^{ème} mois remplis sur les années 2003-2004-2005 (taux de réception : 89 %) permet de pointer certaines caractéristiques médico-sociales de la petite enfance en Creuse.

LES CARACTERISTIQUES DES PARENTS :

- Près de 40 % des mères se déclarent au foyer au 9^{ème} mois de l'enfant ; chez les autres, les employées prédominent nettement (28% de l'ensemble). Chez les pères, la catégorie professionnelle la plus fréquente concerne les ouvriers (34%). Les mères isolées sont très peu nombreuses (4%).

LE MODE DE GARDE :

- La majorité des enfants âgés de 9 mois (56%) sont gardés par les parents (fig.2). La garde par un tiers est plus particulièrement développée dans le secteur de Guéret (plus de 50%) ; elle l'est par contre moins dans les secteurs les plus ruraux de l'Est du département (de 27% à 40%) ainsi que dans le canton de Bourgueneuf (29%).

- Seuls 20 % des enfants gardés par un tiers le sont en mode collectif (presque toujours de manière exclusive), mais ceci concerne surtout le pays de Guéret ainsi que deux cantons ruraux (fig.3). L'assistante maternelle demeure cependant le mode de garde de loin le plus développé (66%). Il n'est minoritaire que dans quelques cantons. Dans tout l'Est du département (excepté Evaux), plus des 2/3 des enfants gardés (voire plus des 3/4 dans de nombreux cantons) sont concernés par ce mode de garde.

L'ETAT DE SANTE DES ENFANTS :

- Sur le plan médical, 5% des enfants examinés présentent un retard du développement psychomoteur ; l'affection la plus fréquemment retrouvée au moment de l'examen est l'eczéma (3%) ; des antécédents médicaux sont signalés pour 10% des enfants : les infections ORL à répétition étant les plus fréquentes (2%). Enfin, 6% des enfants pour lesquels l'item est documenté sont considérés comme étant à surveiller sur le plan médical (4% de l'ensemble des enfants). Pour 6% également, une consultation spécialisée a été demandée. 8 % (6 % de l'ensemble des enfants) sont redevables de l'un et/ou de l'autre.

LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'EXAMEN :

- La proportion de certificats établis lors d'une consultation à la PMI (13%, en baisse sensible entre 2003 et 2005) est importante dans certains secteurs (fig.1 : Guéret : 30%, Bourgueneuf : 32%), soit qu'il s'agisse d'une conséquence de la richesse de l'offre proposée par le service, soit qu'il existe une frange relativement importante de populations précarisées. C'est également le cas, à un degré moindre, dans le Sud et le Nord-Ouest du département. A l'opposé, la bordure Est de la Creuse semble peu concernée par les consultations de PMI à 9 mois (de 0% à 4% selon le canton).

Fig. 1 - Proportion d'enfants ayant consulté à la PMI par canton 2003-2005 (n = 2 138)

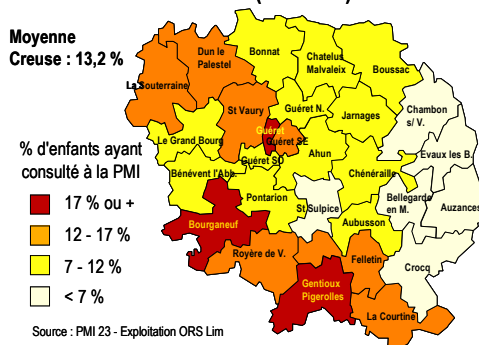


Fig. 2 - Proportion d'enfants gardés par un tiers à 9 mois par canton - 2003-2005 (n = 2 583)

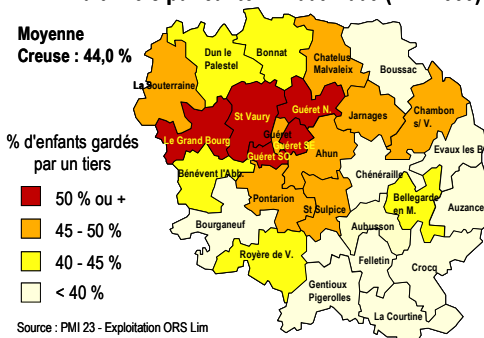
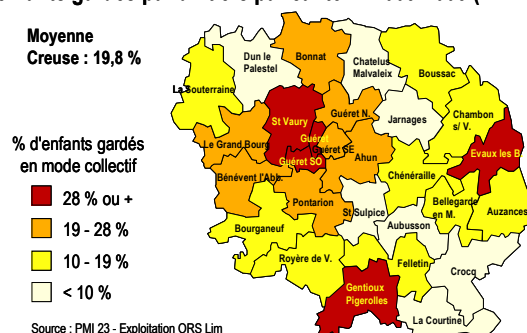
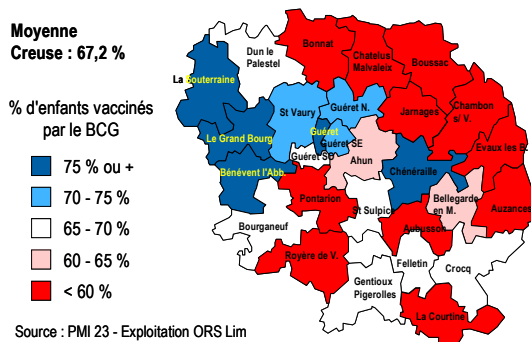


Fig. 3 - Part relative du mode de garde collectif parmi les enfants gardés par un tiers par canton - 2003-2005 (n = 1 109)



- La couverture vaccinale Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite est de très bonne qualité (96%) ; le taux de vaccination par le BCG, égal à 67% (fig.4), est sensiblement plus faible (< 60%) dans l'Est du département, là où sont décrites les plus faibles proportions d'enfants gardés par un tiers et où le mode de garde collectif est très minoritaire.
- Quant à la durée moyenne de l'allaitement en Creuse, elle est de 3 mois et demi (avec une médiane de 3 mois, proche des estimations faites au niveau national en 2000).

Fig. 4 - Proportion d'enfants vaccinés par le BCG par canton - 2003-2005 (n = 2 398)



CONCLUSIONS :

Contrairement aux certificats de santé du 8^{ème} jour, il n'est pas possible de comparer les données creusoises à des données nationales et d'identifier ainsi certaines spécificités départementales. L'un des intérêts de l'analyse repose sur la déclinaison cantonale des informations proposées dans ce rapport. Au final, les principaux constats tirés de l'analyse triennale des certificats de santé du 9^{ème} mois portant sur près de 2 700 enfants sont les suivants :

- un excellent taux de réception des certificats du 9^{ème} mois en Creuse, concrétisation probable des efforts de maillage et de sensibilisation réalisés par le service de PMI,
- un recours à la PMI pour la consultation du 9^{ème} mois très hétérogène : un enfant sur 3 à Guéret et Bourgueueuf (à mettre en relation avec l'offre proposée et/ou la présence plus prégnante de populations précarisées) mais moins de 4% dans toute la bordure Est du département (qui, on le rappelle, est celle où les suivis de grossesse insuffisants d'une part, les problèmes périnataux d'autre part sont décrits avec la plus grande fréquence),
- des enfants qui sont majoritairement gardés par les parents (on rappelle que 40% des mères sont au foyer) sauf à Guéret et dans les cantons avoisinants. Chez les enfants gardés par un tiers, l'assistante maternelle demeure le mode de garde de loin le plus développé (66%) ; la garde collective ne concerne que 20% des enfants confiés à un tiers et n'est réellement développée qu'autour de Guéret,
- une excellente couverture vaccinale Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite ; une couverture par le BCG assez hétérogène mais relativement satisfaisante au regard des modes de garde des enfants,
- un certain nombre d'enfants (6% à 8%) redevables d'une surveillance médicale particulière et/ou d'une consultation médicale spécialisée,
- une durée d'allaitement moyenne de 3,5 mois (médiane égale à 3 mois, avec 4 % des femmes allaitant toujours à 9 mois), en rappelant toutefois que le taux d'allaitement à 8 jours en Creuse est plus faible que la moyenne nationale et que celle des 2 autres départements du Limousin.